

Compte Rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2009

Présents : Claude CULIE, Thierry CALVET, Francis SEGONNE, Cécile KIEFFER, Annie MOLINIE, Jean Paul LOUP, Olivier ALBERT, Alain CORMARY, Richard FABRES, Bernard VAREILLES, Marie France HERAIL, Rosine RAMADE, Lucien MIALHE.

2 Conseillers Municipaux absents en début de séance : Patrick PISTRE ; Régis GRANIER.

Cécile KIEFFER est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2008 est adopté à l'unanimité.

- Création - modification du poste d'aide maternelle de l'école

M. le Maire expose aux conseillers municipaux que les membres de la Commission Sociale, ainsi que Cécile KIEFFER, se sont réunis afin de définir le poste proposé en remplacement de Mme PERICO.

Dans l'objectif de ne pas alourdir le budget communal, la priorité a été donnée au choix d'un candidat éligible à un dispositif de contrat aidé. Compte tenu de la durée du contrat et des congés scolaires, le poste a été recalculé en fonction du temps réel passé à l'école pour la période du 02 février au 1^{er} octobre 2009, soit 110,24 heures par mois annualisé (25.44/35^{ème}).

Claude CULIE soumet au Conseil Municipal :

- la création d'un poste « d'aide maternelle » dans le cadre du dispositif « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi CAE »
- Précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 8 mois renouvelable expressément, éventuellement 2 fois dans la limite de 24 mois,
- Précise que la durée du travail est annualisée et fixée à 110.24 heures par mois pour 8 mois,
- Indique que sa rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail,
- Précise que la collectivité bénéficiera d'aides dans les conditions arrêtées dans la convention conclue avec l'ANPE, ainsi que de l'exonération des cotisations patronales dans les limites fixées par la loi du 18 janvier 2005.

Adopté par 13 voix pour - deux absents.

Arrivée de Patrick PISTRE.

Le poste occupé par Madame PERICO doit être supprimé. Un nouveau sera créé lors de l'embauche définitive à ce poste.

Pour la suppression du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe - à 29/35^{ème} :

Adopté par 14 voix pour - 1 absent.

• Lotissement du Salès - vente de parcelles

La Commune a reçu deux demandes écrites pour l'acquisition des parcelles section A.C n°392-393-394-471 , surface totale de 898 m², émanant de Mlle CARAYON et M. MAZEL d'une part, et de M. MAGGY d'autre part. Ce dernier ayant réorienté son choix vers un autre terrain, Claude CULIE soumet au vote du Conseil Municipal la vente des parcelles à Mlle CARAYON et M. MAZEL, sous réserve de l'approbation de la DDE, pour un montant de 8213,91 €.

Arrivée de Régis GRANIER.

Adopté par 14 voix pour - 1 abstention (Régis GRANIER).

● Projet de rénovation de la Mairie

La commune de Vabre a été retenue pour effectuer les dépôts de demandes de passeports biométriques en 2009, puis des cartes d'identité biométriques en 2010.

En mars 2009, le matériel informatique sera fourni. La liaison ADSL est à la charge de la Commune, avec remboursement de 4.000 € maximum.

En contre partie de cette nouvelle fonction, la commune recevra un forfait de 3.200 € annuels.

Un coffre sera acquis. D'autres équipements sont préconisés mais non obligatoires : portes sécurisées - rideaux aux fenêtres.

Cette nouvelle fonction est l'occasion de retravailler le projet de réorganisation des services de la mairie, avec notamment un accès pour les personnes handicapées.

Claude CULIE sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de lancer une consultation de maître d'oeuvre pour la réorganisation des services de la mairie et l'isolation du bâtiment.

Adopté à l'unanimité.

● Source d'eau potable située à LasCombettes

Suite à l'évaluation effectuée par les Domaines de la source avec son périmètre de sécurité, soit un hectare, à un montant de 4 000 €, l'avocate de monsieur RODRIGUEZ demande à la commune de lui communiquer une offre de prix. Claude CULIE propose au Conseil Municipal une offre à 10.000 €, avec un délai maximum de réponse de deux mois.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

cantine et laverie du Centre Social.

Proposition est faite de mettre en place un système de réservation mensuelle et une facturation en fin de mois.

La régie pour la laverie serait supprimée au 28 février 2009. Adopté à l'unanimité.

La régie de la cantine sera à supprimer lors d'un prochain conseil municipal.

un point est fait sur l'avancement de la procédure de rachat du Centre Social par la maison de retraite de St Pierre de Trivisy. Le projet est aujourd'hui retardé, compte tenu du départ de la directrice de la maison de retraite de St Pierre de Trivisy.

Analyse de la vitesse constatée en sortie de village - route du Sidobre : la moitié des véhicules roule à plus de 50 km/heure.

Demande de M. ARNAUD de modifier les autorisations de stationner en face de son garage : les deux places seront supprimées, avec la mise en place d'un panneau d'interdiction.

Monsieur LAZAR souhaite offrir une plaque commémorative, en l'honneur du Chef Landes, apposée à la gendarmerie. Une cérémonie sera organisée. La commune attend de la part de monsieur LAZAR un courrier explicatif des dépenses et de leur répartition.

Pour le départ à la retraite d'Evelyne PERICO, un goûter est organisé à l'école et offert par la Commune, le vendredi 30 janvier à 16h.

La bibliothèque et le Syndicat d'Initiative ont sollicité la Mairie, afin d'étudier l'opportunité d'avoir un accueil unique aux deux structures, avec l'embauche d'une personne en contrat aidé, porté par les deux structures.

« Espace Mialhe ». la consultation de géomètre sera lancée, afin d'effectuer des relevés topographiques du terrain.

Maison Mialhe - le bien immobilier a été acquis vide. Le contenu a été évalué et récupéré par un Commissaire priseur. Concernant la porte d'entrée sculptée, possibilité est offerte de la vendre aux enchères ou de la conserver.

Un groupe de travail, composé de Bernard VAREILLES, Lucien MIALHE et Alain CORMARY réfléchit à la proposition faite par Monsieur FARAUT de donner à la Commune les outils de son père, pour une exposition.

Annie MOLINIE fait le point sur l'avancée du recensement et précise qu'elle est satisfaite du travail de l'agent recenseur.

Point sur les projets urgents à travailler : abri bus - panneaux de communication à mettre en place - mur de Mme GALINIE à Caynac - montée de Pénéry - piscine

Annie MOLINIE quitte la séance à 22 heures.

priorité est donnée à l'abri bus et à l'installation d'un panneau d'emplacement réservé bus en attendant que le goudronnage de la place et le traçage au sol soient réalisés.

Organisation des festivités pour la fête nationale :

le 13 juillet se déroulera le concert de l'éveil roquecourbain, le tour de ville et le bal

le 14 juillet aura lieu le repas de l'UCAV, le tour de ville et le feu d'artifice.

Tour des commissions :

réunion de la commission des finances pour la préparation du budget le 12 mars à 14h30 à la Trésorerie en présence de M. VERBEKE

Conseil municipal sur le vote du budget 2009 le 26 mars 2009.

panneaux photovoltaïques : présentation d'Eole Lien. Francis SEGONNE sollicite l'autorisation de consulter d'autres entreprises sur le projet. Accepté

Point sur la tempête du 24 janvier 2009.

Ardoises et zinc tombés du toit du cimetière protestant à réparer.

Drapeau du beffroi à refixer.

La séance est levée à 22h35.